

# Commune de NONTRON

## Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 6d1

LISTE DES  
SERVITUDES

## RÉVISION

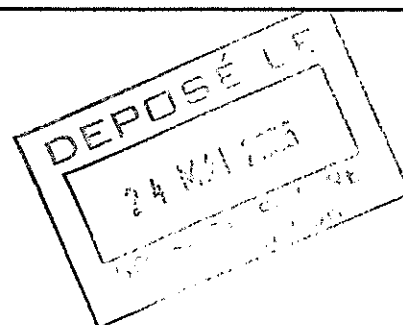
POS APPROUVÉ par délibération du Conseil municipal le : 23 février 2000

MIS EN RÉVISION par délibération du Conseil municipal le : 8 décembre 2000

PLU ARRETÉ par délibération du Conseil municipal le : 20 juillet 2004

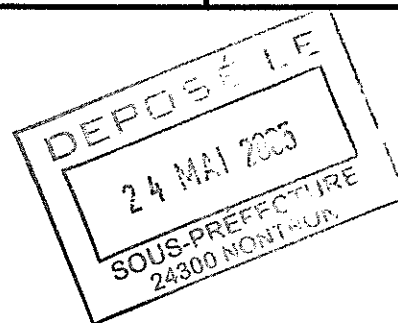
MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE par arrêté du Maire le : 17 décembre 2004

APPROUVÉ par délibération du Conseil municipal le : 14 mai 2005



**SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE NONTRON**

CODÉ	CATEGORIE	SERVITUDES DE DROIT PUBLIC AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL	ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE
IC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL : Monuments historiques	Château : les façades, les toitures et la bibliothèque avec ses boiseries section BD n° 377	Arrêté du 09.11.1984	S.D.A.P.
IC4	CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER : Zone de protection autour des monuments historiques quartiers et sites à protéger	Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager	Arrêté Préfectoral Région. du 18.12.1991	DIREN S.D.A.P.
	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie - Gaz	Canalisation transport de gaz : Chazelles (16) - Nontron (24)		GDF Angoulême
	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Energie électrique	Ligne à 63 KV THIVIERS - NONTRON Diverses lignes électriques MT	Conventions amiables	EDF Bordeaux EDF Périgueux
T1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunication - protection contre les perturbations électro-magnétiques	Station de Nontron - La Maladrerie	Décret du 11.09.1979	T.D.F. Bergerac
T2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunication - protection contre les obstacles	Station de Nontron - La Maladrerie Liaison hertzienne NONTRON CDT - SAINT SAUD : LACOUSSIERE : tronçon Nontron CDT - Saint Saud Lacoussière Passif Station de Nontron - Centre de Télécommunications Liaison hertzienne NONTRON CDT - PERIGUEUX : tronçon Nontron CDT - Biras Liaison hertzienne MAREUIL - NONTRON CDT : tronçon Mareuil Passif - Nontron CDT	Décret du 11.09.1979 Décret du 18.01.1989 Décret du 18.01.1989 Décret du 18.01.1989 Décret du 18.01.1989	T.D.F. Bergerac C.C.L.B. C.C.L.B. D.R.N. C.C.L.B.
T3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS : Télécommunication -servitudes relatives aux communications	Câble enterré NONTRON - SAINT PARDOUX aux lieux-dits "Brégout Ouest", "Le Puy Est", "Goulat Est" et "Terres de chez Pouge"	Conventions amiables	C.C.L.B.


  
 DEPOSE LE  
 24 MAI 2003  
 SOUS-PREFECTURE  
 24300 NONTRON